

PLAN DE PECHE AU HOMARD 2005/2006/2007

Le Comité de Survie de l'Association des Pêcheurs de l'Île de Miscou Inc.

Comme vous le savez, le contingent de crabe des neiges a été donné à l'UPM par le Ministre Reagan, aujourd'hui ce que nous demandons à nos employés ou plus précisément à la haute direction de l'UPM, c'est notre part du crabe des neiges afin qu'il puisse être pêché et géré par l'Association des Pêcheurs de l'Île Miscou Inc. Le but premier du partage du crabe des neiges entre les semi-hauturiers et les côtiers était pour venir en aide aux HOMARDIERS.

Qu'on se le dise, les pêcheurs de homard sont en difficulté financière. Les prises de homard ont diminué de 50% au cours des 10 dernières années. A ce rythme, un autre programme de cinq ans géré par les dirigeants de l'UPM et Cie. et les pêcheurs de homard côtiers risquent de disparaître. Ce qui se passe présentement c'est qu'en grande partie, les pêcheurs de homard doivent négocier des ententes de paiements avec leurs institutions financières et si celles-ci ne peuvent accepter un paiement partiel ou différé, certains pêcheurs se voient dans l'obligation de se tourner vers des acheteurs ou des usines de transformation afin de bénéficier d'une avance de fonds en échange d'une signature de promesse de vente de capture de poisson.

Au cours des 3 dernières années, nous avons fait les efforts de protection suivants : agrandir notre mesure de 2 ½ à 2 ¾ sur une période de 3 ans et diminuer 75 casiers à homard par pêcheur, à raison de 25 casiers par an. Une diminution de 75 casiers à homard par pêcheur équivaut à un total de 16 pêcheurs. Malgré tout cela, la ressource n'a pas augmenté.

C'est pour cette raison que nous voulons un partage équitable entre tous les pêcheurs de homard de notre association. Nous voulons gérer notre crabe des neiges à notre façon pour ainsi garder l'argent dans notre région.

Nous avons présentement une proposition pour un plan de pêche afin de venir en aide à notre ressource et assurer notre avenir dans la pêche.

L'effort de pêche proposé serait un projet pilote sur une période de 3 ans. Celui-ci rencontre les attentes du Ministre Reagan ainsi que les critères de Pêche et Océan. Certains points expliqués ci-dessous pourraient être combinés pour le besoin de la cause :

- Ne pas pêcher la dernière semaine comme mesure de conservation
Si 63 pêcheurs se retirent la dernière semaine et qu'en moyenne ceux-ci laissent 600 livres chacun, environ 37,800 livres de homard resteront sur le banc de pêche
- Instauration des maîtres peseurs (Pèse-Pêche)
Afin de comptabiliser les débarquements de homard

- Des recherches sur les stocks de homard (biologistes et observateurs en mer)
Afin de situer et évaluer où sont les concentrations d'homard mature et juvénile sur le banc de Miscou
- Uniformiser la grandeur des casiers à homard
La grandeur allouée serait 24''x 36'' avec 1 salon afin de réduire l'effort de pêche d'environ 40%
- Limite de casiers par ligne de pêche
L'effort de pêche sera diminué étant donné que chaque pêcheur aura 43 lignes de 7 casiers au lieu de 60 lignes de 5 casiers
- Régularisation de la grandeur de carapace du homard à 3 pouces à long terme
Cette mesure protectrice permettrait de laisser un plus grand nombre de homard juvénile se rendre à maturité et ainsi pouvoir se reproduire avant que sa carapace ait atteint la grandeur de capture.
- Les pêcheurs de homard choisis pour pêcher le crabe des neiges devraient remettre leurs étiquettes à l'Association des pêcheurs de l'Île Miscou Inc. pour la totalité de la saison en cours. De ce fait, au moins 3 pêcheurs de homard seraient retirés de cette pêche pour la saison pour un résultat de 900 casiers en moins et plusieurs mille livres de homard non capturé.
- Les anneaux qui retiennent le mécanisme d'échappement devraient être biodégradable sur tous les casiers à homard sans aucune exception (communément appelé hug rings).
- Organiser des sorties en mer pour faire la récupération des casiers fantômes, abandonnés ou perdus à l'aide de grappins.
- Le respect des territoires traditionnels de pêche par localité ou quai afin d'éviter la surpêche ce qui se traduit par un stress trop grand sur les stocks d'homard.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec les représentants du Comité de Survie de l'Association des Pêcheurs de l'Île Miscou Inc. (N.B.) :

Ronald Ward 221 Chemin Vibert, Miscou, NB E8T 2G3 Tél : (506) 344-7225
Elizé Ward 10374 Route 113, Miscou, NB E8T 1Y7 Tél : (506) 344-0903

Veuillez agréer, nos sentiments les meilleurs.

Le Comité de Survie de l'Association des Pêcheurs de l'Île Miscou Inc.